

AVIS SUR LA PROPOSITION DE RÉPARTITION DU
CSSDM DES MESURES MINISTÉRIELLES CONCERNANT
LES RESSOURCES ÉDUCATIVES NUMÉRIQUES (REN)
2021-2022

Avis présenté au
Centre de services scolaire de Montréal

Alliance des professeures et professeurs de Montréal

29 juin 2021



Le 18 mai dernier, en rencontre du Comité pédagogique de consultation (CPC), la représentante des Services pédagogiques (SP) affectée au dossier des ressources éducatives numériques (REN) a présenté le bilan 2020-2021 et les suggestions 2021-2022 du Centre de services scolaire de Montréal (CSSDM), comportant notamment les projets de répartition des mesures ministérielles 50763 (acquisitions) et 15082 (renouvellements).

Les sommes décentralisées

Avec la pandémie mondiale de COVID-19, plus d'enseignantes et enseignants que jamais font le choix en toute autonomie d'intégrer des REN à leur enseignement. Dans ce contexte, l'Alliance doit continuer de s'assurer que ce soit à eux de déterminer quelles REN sont véritablement pertinentes. Pour ce faire, il faut nécessairement voir à ce qu'ils puissent effectivement se prononcer dans les milieux.

Pour l'Alliance, le CPEPE est le lieu tout indiqué pour en discuter, ce que prévoit d'ailleurs la Convention collective locale à la clause 4-3.03 B). Il faudra donc que toute l'information pertinente et les explications soient transmises aux enseignantes et enseignants par leur direction d'établissement, et ce, afin d'assurer l'authenticité de la consultation et l'utilisation optimale des sommes en jeu. Nous rappelons à ce sujet que la CSSDM annonçait l'an dernier en réponse à l'avis de l'Alliance que les équipes-écoles pourraient en toute autonomie discuter de l'utilisation de leur partie de budget décentralisée par l'intermédiaire du CPEPE.

Il faut donc saluer que la documentation fournie cette année fasse explicitement une place pour les acquisitions locales de REN par le biais de la décentralisation de la somme de 324 335,50 \$ dans les établissements de la FGJ et de l'EDA, mais demande par le présent avis à connaître les modalités de sa répartition entre les établissements.

L'identification centralisée des besoins en REN

Nous pensons que le CSSDM a continué d'améliorer ses méthodes pour rappeler l'existence des REN et leurs avantages potentiels ces dernières années. Il doit aujourd'hui poursuivre ses efforts en ce sens, non seulement en continuant de donner l'occasion aux enseignantes et enseignants de se prononcer localement sur les REN à privilégier, mais aussi en leur assurant un accès simple et régulier aux services techniques en soutien à leur implantation et à leur entretien dans les établissements et enfin, en proposant, mais surtout en soutenant une offre de formations pertinentes à l'intérieur de la semaine régulière de travail pour rassurer celles et ceux qui font le choix d'utiliser des REN dans leur enseignement.

L'Alliance souhaite cette année saluer les décisions du CSSDM qui, conformément aux recommandations de l'Alliance, a choisi de solliciter les fournisseurs de REN pour obtenir les statistiques d'utilisation, lui permettant ainsi de faire des choix plus éclairés dans le renouvellement et l'achat de REN centralisées; a amélioré le sondage annuel soumis aux enseignantes et enseignants volontaires en ventilant les réponses obtenues par secteur et en distinguant dans ses choix de réponses l'appréciation et l'utilisation des REN en question; et a devancé la consultation au printemps, réduisant ainsi drastiquement les bris de services qu'occasionnaient sa tenue à l'automne. Ces décisions vont, selon l'Alliance, soutenir plus adéquatement les enseignantes et les enseignants, de plus en plus nombreux à utiliser les REN dans leur enseignement.

L'Alliance rappelle cependant que de trop nombreux appareils et outils informatiques sont malheureusement en réalité hors service au CSSDM, que ce soit en raison de leur mauvaise configuration ou de leur désuétude. Faute d'assurer un soutien technique suffisant et de renouveler périodiquement son parc informatique, ce sont les élèves des profs faisant le choix libre et volontaire de se lancer dans leur utilisation, qui risquent d'en subir directement les répercussions. Nous souhaitons donc réitérer l'importance d'un investissement au niveau du soutien technique. Cette doléance est celle qui revient le plus souvent de la part de nos membres.

La proposition de distribution centralisée et le cas de Netmath

L'Alliance approuve la proposition centralisée soumise par les SP visant à renouveler certaines REN (15082) et d'en acquérir de nouvelles (50763) pour la FGJ et l'EDA pour un montant total de 230 696,13 \$.

Le cas de Netmath constitue cependant un écueil que l'Alliance ne peut passer sous silence dans le présent avis.

En effet, Netmath est une REN qu'on sait appréciée des enseignantes et enseignants et dont l'utilisation est très répandue. Les résultats du sondage du CSSDM à son égard permettent de constater que 58,1 % des profs l'utilisent et veulent continuer de l'utiliser et 8,1 % disent vouloir l'essayer. Seulement 5,4 % des profs qui ont participé au sondage ne sont pas intéressés ou ne l'apprécient pas. Les statistiques d'utilisation de 28 000 élèves actifs justifient amplement son renouvellement, mais la somme demandée par le fournisseur, qui ne varie pas en fonction de l'utilisation, dépasse à elle seule le budget total alloué à cette fin. En effet, le budget disponible à la mesure 15082 est de 140 000\$ et le coût de son renouvellement est de 219 372,30 \$ jusqu'en juillet 2022.

Il s'agit d'un parfait exemple de la marchandisation de l'éducation par la mainmise de l'industrie numérique sur l'école publique à l'ère de la multiplication, dopée par la pandémie, des besoins en REN. Depuis 2015, l'Alliance met en garde l'employeur contre les lobbys de l'entreprise numérique et les autres GAFAM qui voient dans l'école une

source intarissable de profits. L'étape de la mise en garde est maintenant révolue et des actions doivent impérativement être prises pour contrer l'exploitation des rares ressources dont dispose l'école publique par l'entreprise privée.

Il est une fois de plus déplorable de constater le sous-financement de l'école publique, et plus particulièrement ici des mesures destinées au renouvellement des REN. L'école ne peut se faire sans les profs et ceux-ci ont besoin du matériel pédagogique pertinent et adéquat pour réaliser la noble mission d'instruire les futurs citoyennes et citoyens. Netmath fait maintenant partie du coffre à outils de plusieurs enseignantes et enseignants et leur demander aujourd'hui, à quelques jours seulement de travail de la prochaine rentrée de scolaire, de revoir leur planification dans une matière de base contribuera non seulement à alourdir encore une fois leur tâche, mais les forcera à consacrer du temps qu'ils auraient pu autrement consacrer à la réussite de leurs élèves.

Contrairement à l'école privée, le CSSDM, les autres centres de services et les commissions scolaires n'ont pas la possibilité de refiler la facture aux parents des élèves qui fréquentent leurs établissements, accentuant encore les inégalités inhérentes au réseau scolaire québécois. Le 21 juin dernier en rencontre du CPC, la représentante de l'employeur affectée au dossier des Technologies de l'information et de la communication informait l'Alliance que le projet de règles budgétaires soumis aux centres de services par le MEQ prévoyait une réduction des sommes allouées de l'ordre de 50 %. Et ceci alors que les outils numériques font plus que jamais partie de la vie des profs et de leurs élèves. On y apprenait aussi qu'une entente provinciale était intervenue pour une durée de 3 ans avec Microsoft prévoyant une augmentation substantielle des coûts des licences.

De telles annonces de la part du MEQ et une telle position de la part de Scolab Inc., propriétaire de Netmath, placent ainsi l'employeur devant le dilemme de devoir, d'une part, éponger le déficit ainsi occasionné en privant d'autres services des ressources qu'il utiliserait pour le combler ou, d'autre part, priver les enseignantes et enseignants du matériel pédagogique numérique qu'ils jugent en toute autonomie utile et nécessaire à l'enseignement.

C'est pourquoi l'Alliance requière du centre de services qu'il mette en place les mesures nécessaires, dont la mise sur pied d'un front commun avec les autres centres de services scolaires francophones et avec les commissions scolaires anglophones, pour contrer la position de monopole dans laquelle se retrouve une compagnie privée comme Scolab Inc. Il faut en effet que des alternatives soient disponibles pour éviter à l'avenir qu'une telle entreprise soit en mesure de menacer la planification des profs à quelques mois de la rentrée scolaire en chargeant des coûts prohibitifs pour l'utilisation des outils technologiques dont elle détient les droits.

Aux dires du CSSDM, les représentantes et représentants de Scolab Inc. sont intraitables quant à la somme exigée. Pour une compagnie financée notamment par Investissement

Québec et Patrimoine Canada, qui devrait donc être plus facilement accessible, le profit ne devrait pas être le seul objectif poursuivi.

Ou bien l'entreprise n'est pas au courant de la somme disponible pour les renouvellements de REN au CSSDM ou bien elle en fait fi. Quant au ministère, soit il n'est pas au courant de la somme exigée par Scolab Inc. pour renouveler Netmath dans son plus gros centre de services scolaire ou bien il s'en moque. Dans tous les cas, ce sont les élèves et leurs enseignantes et enseignants qui en feront les frais.

Nous saluons pour conclure la décision du CSSDM annoncée le 21 juin dernier de renouveler malgré tout Netmath en puisant dans les surplus accumulés en 2020-2021, mais demandons par le présent avis de connaître la provenance de ces surplus. En effet, quels services ont ainsi généré un surplus permettant d'éponger le déficit qu'occasionne le renouvellement de Netmath?